



Juin 2020	PROTOCOLE	Rédaction :
	Chute ou traumatisme	Validation : Pauline

Sauf si contre-indication des parents ou du médecin référent

Si l'enfant chute de sa hauteur, ou se cogne appliquer une **poche de froid** dans un gant pendant quelques minutes sur la zone atteinte.

Pour une bonne efficacité, l'application de glace doit être faite un minimum de deux minutes. Vérifier la peau de l'enfant régulièrement (absence de rougeur ou peau trop froide).

Noter l'heure de la chute et de l'administration de médicament, ainsi que les gestes effectués, sur la feuille de transmission (dans la salle de bains.)

Si lors de la chute l'enfant s'est cogné **la tête**, surveillance régulière :

- état de conscience
- recherche de pâleur, de cyanose
- recherche d'une agitation anormale, d'un enfant prostré ou somnolent
- de vomissements
- motricité normal des 4 membres, tonus

Durant les 72h suivant l'incident, informer les parents de la nécessité de la poursuite de la surveillance.

Ne pas empêcher l'enfant de s'endormir ou de se reposer s'il le souhaite.

Si l'enfant présente un ou plusieurs de ces symptômes prévenir le Centre 15 et prévenir les parents et le médecin référent.

Si l'enfant chute vérifier:

- l'intégrité des tissus de la peau, si besoin nettoyer à l'eau et au savon « l'éraflure » et éventuellement désinfecter avec un antiseptique incolore (Biseptine), et appliquer un pansement.

- qu'il n'y ait pas de **déformation du membre** ou de douleur forte persistante. Dans ce cas, prévenir le **centre 15**.

Le médecin référent

Dr Ghez

La directrice

Pauline Buinoud